UNIVERSITÉ LAVAL | Commission des études

Commission des études

Projet de mandat pour 2026-2027

L'analyse des projets de programmes est effectuée sur une base régulière et prioritaire par la Commission. Au cours de son mandat, la Commission procédera à l'examen des projets de programmes qui lui seront acheminés, dont ces deux programmes qui pourraient franchir, en cours d'année, l'étape du rapport de conformité :

- Maîtrise professionnelle en comptabilité (Faculté des sciences de l'administration);
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences biomédicales (Faculté de médecine).

Selon les informations fournies par le Bureau de qualité des programmes (BQP), plusieurs autres projets de programmes sont à l'étape de l'élaboration au sein des facultés dont neuf projets de programmes de grade (deux baccalauréats, trois maîtrises professionnelles et quatre doctorats de troisième cycle), et six projets de programmes courts (trois diplômes d'études supérieures spécialisées et trois certificats).

La Commission (ou le comité-conseil de la commission) pourrait examiner l'un ou l'autre de ces projets de programmes si ceux-ci lui sont acheminés après avoir franchi l'étape du rapport de conformité du BQP au cours de l'exercice 2026-2027.

Conformément à l'article 7.1.1 de la Politique de planification stratégique de l'Université Laval, la Commission poursuivra une réflexion prospective en lien avec son mandat et déposera un nouvel avis prospectif à l'automne 2026 afin de le rendre disponible à la communauté universitaire et aux différentes personnes qui voudront prendre part aux élections au rectorat prévues en 2027.

Fidèle à son habitude, la Commission accueillera les personnes souhaitant solliciter son avis sur différentes politiques et divers règlements relatifs aux études.

Ayant complété un mandat particulier sur l'Innovation en enseignement en 2025 et un avis prospectif à la fin de l'année 2026, la Commission des études devrait, à titre de mandat particulier, porter son attention sur *l'Évaluation en enseignement supérieur*. La venue de l'IA générative a bousculé les modèles d'évaluation traditionnelle (sommative et formative) et a forcé un questionnement quant aux éléments sur lesquels doit porter une évaluation compte tenu de l'activité d'apprentissage considérée (cours, stage, activité expérientielle), des objectifs académiques poursuivis et compétences à développer. Également, le processus de notation associé à l'évaluation conduit, dans certains cas, à une course effrénée vers les meilleures notes, parfois sans soucis réels d'apprentissage durable, tout en alimentant souvent l'anxiété de performance chez les personnes étudiantes. Dans le contexte de cette course, les moyens technologiques mis à disposition des personnes étudiantes et la venue de l'IA (ex. lunettes dites intelligentes) forcent une remise en question de la portée et des modalités usuelles d'évaluation.

Dans ces conditions, la Commission souhaite porter un regard global sur les évaluations en enseignement supérieur, notamment celles liées à leur condition de mise en œuvre et d'équité et proposer une revue des meilleures pratiques. La Commission planifie de déposer un rapport d'étape sur ce sujet pour le printemps 2027, d'y présenter une revue de littérature sur le sujet et d'y exposer les différents défis liés aux enjeux contemporains de l'évaluation en enseignement supérieur.

La présidente, le secrétaire permanent, l'agente de recherche et de planification, l'agente de secrétariat et les membres de la Commission poursuivront leur participation à la réalisation du plan stratégique institutionnel 2023–2028, notamment par l'application de l'aide à la rédaction par l'intelligence artificielle qui a compté parmi les Chantiers transformateurs de la catégorie des « services de proximité simplifiés et personnalisés ».

En collaboration avec la Commission de la recherche, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes et le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation, la présidente et le secrétaire permanent prendront part aux activités du Comité de coordination de la reconnaissance des instituts de l'Université Laval.

La présidente de la Commission des études poursuivra également sa participation au sein de différents comités institutionnels (comité des prix et distinctions, comité d'amendement des statuts, etc.).